



Procès-Verbal Commission Régionale Sportive SENIORS

Réunion du mardi 16 décembre 2025 (par voie électronique)

Président de la Commission : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Jean-François CLEMENT, Roland LOUBEYRE, Bernard VELLUT

INFORMATIONS

*** PORT D'UN BRASSARD PAR LES EDUCATEURS (Rappel)**

Sur proposition de la Commission Régionale du Statut des Educateurs en Entraineurs de Football (CRSEEF) et dans le cadre de la lutte contre les violences et incivilités, l'obligation du port d'un brassard par les éducateurs des équipes est reconduite pour cette saison.

A l'occasion d'un match régional (Senior, Jeune, Féminin, Futsal), chaque éducateur responsable d'équipe a l'obligation de porter et de manière visible un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc.

Ces brassards sont à prévoir par le club pour ses équipes concernées.

*** TERRAINS IMPRATICABLES**

La Commission invite les clubs à se conformer aux dispositions fixées à l'article 38 des R.G. de la Ligue (pages 30 à 32) concernant la procédure à respecter pour les reports de match et les sanctions encourues en cas de non-respect.

Article 38.3 (rappel)

« Au cours d'une saison, à partir de 2 matchs de championnat remis et non encore joués ou rejoués pour une même équipe (arrêté municipal ou non), le club doit fournir un terrain de repli à partir du 3ème match remis à jouer ou rejouer. Ce terrain devra répondre aux exigences de l'épreuve ou, à défaut, présenter une installation sportive de repli classée au minimum de la catégorie inférieure à celle préconisée à la pratique de la compétition.

La Commission des Compétitions peut exiger du club de jouer sur un terrain classé 2 niveaux en dessous de celui exigé pour le niveau de compétition, à condition d'utiliser les vestiaires joueurs et arbitres du terrain impraticable et d'avoir une aire de jeu aux dimensions minimales requises, soit 100m x 60m.

A défaut de proposer un terrain de repli, la Commission peut prononcer, après examen des éléments factuels, une sanction envers le club fautif pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. »

*** TRANSMISSION DE LA F.M.I**

Pour toutes les rencontres, l'utilisation de la F.M.I. est obligatoire. A titre exceptionnel et en cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution disponible sur FOOTCLUBS.

Le délai de la transmission de la F.M.I. est fixé au plus tard le dimanche à 20h00 ou dans un délai de 24 heures pour les matchs en semaine.

Le non-envoi ou l'envoi hors-délai de la feuille de match entraîne l'application d'une amende pour le club recevant fixée pour cette saison à **75 Euros**.

PERIODES AUTORISEES POUR CHANGEMENT D'HORAIRE

Se référer aux dispositions prévues à l'article 31 des Règlements Généraux de la Ligue.

REPORT DE MATCHS

La Commission dresse un bilan des matchs qui n'ont pu se disputer lors du week-end des 13-14 décembre 2025 :

REGIONAL 1 – Poule A

* Match n° 20109.1: U.S. BLAVOZY / F.C. CHASSIEU DECINES.

REGIONAL 1 – Poule B

* Match n° 20206.1 : F.C. VILLEFRANCHE (2) / G.F.A. RUMILLY-VALLIERES (2) pour cause de brouillard, les deux équipes étaient présentes.

REGIONAL 2 – Poule B

* Match n° 20478.1: U.S. BLAVOZY (2) / U.S. BRIOUDE

* Match n° 20435.1 : F.A. LE CENDRE / F.C. CHATEL-GUYON
Reporté suite à un arrêté municipal.

REGIONAL 2 – Poule E

* Match n° 26514.1 : SUD LYONNAIS FOOT 2013 / F.C. BOURGOIN JALLIEU (2) pour cause de brouillard, les deux équipes étaient présentes.

REGIONAL 3 – Poule D

* Match n° 24887.1: U.GLE. ARMENIENNE LYON DECINES / F.C. DOMTAC pour cause de brouillard, les deux équipes étaient présentes.

REGIONAL 3 – Poule E

* Match n° 25130.1 : F.C. VAULX EN VELIN (2) / A.S. MISERIEUX TREVOUX (2)
Match arrêté à la 56^{ème} minute en raison d'un épais brouillard.

* Match n° 25195.1: Ent. S. SAINT CHRISTO MARCENOD / Ent. S. REVERMONTOISE pour cause de brouillard, les deux équipes étaient présentes.

REGIONAL 3 – Poule G

* Match n° 25470.1: OI. VILLEFONTAINE 2025 (2) / OI. RILLIEUX
Match arrêté à la 55^{ème} minute en raison d'un épais brouillard.

REGIONAL 3 – Poule H

* Match n° 25559.1: Ev. S. GENAS AZIEU / U.S. LA MOTTE SERVOLEX pour cause de brouillard, les deux équipes étaient présentes.

REGIONAL 1 – Poule I

* Match n° 25702.1 : F.C. COLOMBIER SATOLAS / Am. S. TRAVAILLEURS TURCS OYONNAX pour cause de brouillard, les deux équipes étaient présentes.

PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD

Toute reprogrammation de rencontre en compétition seniors entre le 1^{er} novembre et le 28/29 février sera systématiquement fixée le dimanche à 14h30 ou 15h00, ou en cas d'accord des deux clubs, le samedi à 14h30 ou 15h00, sans possibilité d'en modifier l'horaire pour la programmer au samedi soir.

A / POUR LE WEEK-END DES 20-21 DECEMBRE 2025

REGIONAL 1

Poule A :

- * Le match n° 20092.1: LE PUY FOOT 43 AUVERGNE (2) / U.S. MONISTROL SUR LOIRE se déroulera le samedi 20 décembre 2025, à 14h30, au stade du Père Fayard, à **LE PUY EN VELAY** (remis du 22 novembre 2025).
- * Le match n° 20094.1: F.C. ESPALY / U.S. SUCS ET LIGNON se déroulera le samedi 20 décembre 2025, à 15h00, au stade Le Viouzou, à **ESPALY SAINT MARCEL** (remis du 22 novembre 2025).
- * Le match n° 20088.1: F.C. RIOM / CLERMONT FOOT 63 (2) se déroulera le samedi 20 décembre 2025, à 15h00, sur le terrain synthétique du Parc des Sports du Cerey, à **RIOM** (remis du 22 novembre 2025).

Poule B :

- * Le match n° 20182.1: OYONNAX P.V.F.C. / F.C. D'ANNECY (2) se déroulera le samedi 20 décembre 2025, à 15h00, sur le terrain synthétique du Complexe Sportif Gérard Goujon, à **BELLIGNAT** (remis du 22 novembre 2025).
- * Le match n° 20186.1: A.S. CHAVANAY / F.C. RHONE-VALLEES se déroulera le samedi 20 décembre 2025, à 15h00, sur le terrain synthétique du stade Raphaël Garde, à **CHAVANAY** (remis du 29 novembre 2025).

REGIONAL 2

Poule A :

- * Le match n° 20262.1 : U.S. BEAUMONT / F.C. COURNON D'AUVERGNE se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, sur le terrain synthétique du Complexe Sportif de l'Artière, à **BEAUMONT** (remis du 22 novembre 2025).
- * Le match n° 20263.1: SAUVETEURS BRIVOIS / U.S. MOZAC se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, au stade Louis Exbrayat, à **BRIVES CHARENSAC** (remis du 22 novembre 2025).
- * Le match n° 20301.1 : F.C. CHAMALIERES (2) / F.C. PAYS DE RANCE se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, sur le terrain synthétique du Complexe Sportif Claude Wolff, à **CHAMALIERES** (remis du 23 novembre 2025).
- * Le match n° 20322.1: AURILLAC F.C. (2) / A.S. DOMERAT se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, sur le terrain synthétique du stade de Baradel, à **AURILLAC** (remis du 22 novembre 2025).

Poule B :

- * Le match n° 20471.1: U.S. BLAVOZY (2) / ROANNAIS FOOT 42 se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 14h30, au stade de Panassac, à **BLAVOZY** (remis du 23 novembre 2025).
- * Le match n° 20369.1: U.S. BRIOUDE / AC.S. MOULINS FOOT se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, au stade du Docteur Jalenques, à **BRIOUDE** (remis du 22 novembre 2025).
- * Le match n° 20472.1: MOULINS YZEURE FOOT 03 AUVERGNE (2) / U.S. SAINT FLOUR se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, au stade Serge Mésonès, à **YZEURE** (remis du 23 novembre 2025).
- * Le match n° 20493.1 : F.C. CHATEL-GUYON / F.C. RIOM (2) se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, au stade de la Vouée, à **CHATEL-GUYON** (remis du 22 novembre 2025).

Poule C :

- * Le match n° 20552.1 : U.S. FEILLENS / L'ETRAT LA TOUR SPORTIF se déroulera le samedi 20 décembre 2025, à 15h00, au Complexe Sportif des Dîmes, à **FEILLENS** (remis du 07 décembre 2025)
- * Le match n° 20540.1: F.C. ANNONAY / AVENIR S. SUD ARDECHE se déroulera le samedi 20 décembre 2025, à 15h00, au stade Alain DUPUY, à **ANNONAY** (remis du 22 novembre 2025).

Poule D :

- * Le match n° 20668.1: F.C. CHASSIEU DECINES (2) / A.S. DE MONTCHAT LYON se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, sur le terrain synthétique du stade Romain Tisserand, à **CHASSIEU** (remis du 30 novembre 2025).

REGIONAL 3

Poule A:

- * Le match n° 24433.1. U.S. MURAT / U.S. VENDAT BELLERIVE BRUGHEAS se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, au stade Jean Jambon, à **MURAT** (remis du 22 novembre 2025).
- * Le match n° 24438.1: A.S.C. SAINT GERMAIN DES FOSSES / DOMES SANCY FOOT se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, au stade Des Iles, à **SAINT GERMAN DES FOSSES** (remis du 22 novembre 2025).
- * Le match n° 24437.1 : A.S. ESPINAT / CHATAIGNERAIE CANTAL se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, au stade du Sivadou, à **YTRAC** (remis du 23 novembre 2025).

Poule B :

- * Le match n° 24501.1 : AMBERT LIVRADOIS SUD F.C./ F.C. ESPALY (2) se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, au stade municipal, d'**AMBERT** (remis du 22 novembre 2025).
- * Le match n° 24502.1: BEZENET DOYET FOOT / U.S. FONTANNES se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, au stade Georges Bideau, à **BEZENET** (remis du 22 novembre 2025).
- * Le match n° 24504.1: A. VERGONGHEON-ARVANT / F.C. CHAMALIERES (3) se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, au stade Joseph Pelissero, à **VERGONGHEON** (remis du 22 novembre 2025).
- * Le match n° 24605.1 : A.S. CLERMONT SAINT JACQUES / LEMPDES-SPORTS se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15 h 00, sur le terrain synthétique du stade de l'Espérance St Jacques, à **CLERMONT-FERRAND** (à rejouer du 22 novembre 2025).

Poule C :

- * Le match n° 24737.1 : U.S. VIC LE COMTE / A.S. ORCINES se déroulera le dimanche 21 décembre à 14h30 au stade André Boste à **VIC LE COMTE** (remis du 23 novembre 2025).
- * Le match n° 24742.1: C.S. VOLVIC (2) / A.S. DOMPIERRE se déroulera le dimanche 21 décembre 2025 à 15h00 au stade Michel Champleboux à **VOLVIC** (remis du 22 novembre 2025).
- * Le match n° 24945.1: OI. SAINT JULIEN CHAPTEUIL / BOURBON SPORTIF se déroulera le dimanche 21 décembre 2025 à 15h00 au stade du Pont de la Roche à **SAINT JULIEN CHAPTEUIL** (remis du 23 novembre 2025).
- * Le match n° 24740.1: U.S. FEURS (2) / S.A. THIERS (2) se déroulera le samedi 20 décembre 2025, à 15 h 00, sur le terrain synthétique du stade Maurice Rousson, à **FEURS** (remis du 22 novembre 2025).

Poule D :

- * Le match n° 24904.1: F.C. VELAY / U.S. ECOTAY-MOINGT se déroulera le samedi 20 décembre 2025, à 14h30, au stade Guy Roux, à **SAINT PAULIEN** (remis du 22 novembre 2025).
- * Le match n° 24926.1: A.S. SAVIGNEUX MONTBRISON / HAUT LIGNON FOOT se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, sur le terrain synthétique du stade La Madeleine, à **MONTBRISON** (remis du 22 novembre 2025).

Poule E :

- * Le match n° 25116.1 : F.C. PEAGEOIS / A.S. MISERIEUX TREVOUX (2) se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, au stade de Bayannins, à **BOURG DE PEAGE** (remis des 26 octobre et 16 novembre 2025 – application de l'article 38.3).

Poule F :

- * Le match n° 25358.1 : ATOM'SPORTS FOOTBALL PIERRELATTE / A.S ST JUST-ST RAMBERT se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15 h 00, au stade Gustave Jaume, à **PIERRELATTE** (remis du 22 novembre 2025, suite à la décision de la Commission Régionale d'Appel).

Poule H :

- * Le match n° 25540.1: A.S. MONTREAL LA CLUSE / F.C. MENIVAL se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, sur le terrain synthétique du stade Orindis, à **MONTREAL LA CLUSE** (remis du 22 novembre 2025).
- * Le match n° 25544.1: ENT. VAL D'HYERES / LYON FOOTBALL F.C. se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 14h30, au stade Municipal, à **MONTAGNOLE** (remis du 23 novembre 2025).
- * Le match n° 25546.1 : A.S. SAINT MARTIN EN HAUT / U.S. LA MOTTE SERVOLEX se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, sur le terrain synthétique du stade municipal, à **SAINT MARTIN EN HAUT** (reporté du 29 novembre 2025).

Poule I :

- * Le match n° 25695.1: F.C. BELLE ETOILE MERCURY / U.S. ANNEMASSE-AMBILLY- GAILLARD se déroulera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, sur le terrain synthétique du stade de la Grillette, à **MERCURY** (remis du 22 novembre 2025).

Poule J :

* Le match n° 26134.1: En. S. DRUMETTAZ MOUXY / F.C. CHAPONNAY MARENNE se disputera le dimanche 21 décembre 2025, à 15h00, sur le terrain synthétique du stade des Fins, à **DRUMETTAZ CLARAFOND** (remis du 23 novembre 2025).

B / POUR LE DIMANCHE 18 JANVIER 2026

REGIONAL 1

Poule A

* Match n° 20109.1: U.S. BLAVOZY / F.C. CHASSIEU DECINES
(remis du 14 décembre 2025)

Poule B

* Match n° 20206.1 : F.C. VILLEFRANCHE (2) / G.F.A. RUMILLY-VALLIERES (2)
(remis du 13 décembre 2025)

* Match n° 20187.1 : F.C. SAINT CYR COLLONGES AU MONT D'OR / Ent. CREST AOUSTE
(remis du 30 novembre 2025)

REGIONAL 2 – Poule B

* Match n° 20496.1: A. AM. LAPALISSE / U.S. BLAVOZY (2)
(remis du 6 décembre 2025)

C / POUR LE DIMANCHE 25 JANVIER 2026

REGIONAL 2

Poule B

* Match n° 20476.1: U.S. SAINT FLOUR / C.S. VOLVIC
(remis du 6 décembre 2025)

* Match n° 20478.1: U.S. BLAVOZY (2) / U.S. BRIOUDE
(remis du 13 décembre 2025)

* Match n° 20435.1 : F.A. LE CENDRE / F.C. CHATEL-GUYON
(remis du 14 décembre 2025)

Poule E

* Match n° 26514.1: SUD LYONNAIS FOOT 2013 / F.C. BOURGOIN JALLIEU (2)
(remis du 13 décembre 2025)

REGIONAL 3

Poule A

* Match n° 24446.1: U.S. MURAT / U.S. ISSOIRE
(remis du 6 décembre 2025)

Poule D

* Match n° 24887.1: UGA LYON DECINES / F.C. DOMTAC
(remis du 13 décembre 2025)

Poule E

* Match n° 25195.1: ENT. S. SAINT CHRISTO MARCENOD / ENT. S. REVERMONTAISE
(remis du 14 décembre 2025)

Poule H

* Match n° 25559.1: Ev. S. GENAS AZIEU / U.S. LA MOTTE SERVOLEX
(remis du 13 décembre 2025)

Poule I

* Match n° 25702.1: F.C. COLOMBIER-SATOLAS / Am. S. TRAVAILLEURS TURCS OYONNAX
(remis du 13 décembre 2025)

DOSSIERS (en attente de décision)

La Commission est en attente de la décision de la Commission Régionale des Règlements concernant le sort à donner aux deux matchs ci-après en championnat R3 du 13 décembre 2025 :

- Poule E : match n° 25130.1 - F.C. VAULX EN VELIN (2) / A.S. MISERIEUX TREVOUX (2)
- Poule G : match n° 25470.1 - O. VILLEFONTAINE 2025 (2) / O. RILLIEUX
dont le déroulement a été arrêté en deuxième période par les arbitres en raison d'un brouillard persistant.

Yves BEGON,

Roland LOUBEYRE,

Président de la Commission

Secrétaire